

L'affaire Khalifa - 1/2

Vraie ou faux, le visage d'un homme d'affaires...

Ange ou démon ? Rafik Khalifa, le richisme patron de l'entité économique privé la plus puissante de toute l'Algérie se trouve en tous cas propulsé, de degré malgré lui, au coeur même des grandes batailles politiques nationales.

Khalifa Airways, compagnie privée, filiale du groupe Khalifa assure la liaison quotidiennes et hebdomadaire en vols direct sur les réseaux national et internationaux, avec un chiffre de 3000 travailleurs repartis entre les agences, les escales, quant à la flotte, est composée de 21 Air Bus (A319, A320, A330, A340, A300 Cargo), 7 Boeing (737-400, 737-800, 777-200) et 12 ATR (72-500, 42-500), 2 Hélicoptères avec un Jet d'affaire. Les ambitions de la compagnie étaient grandes, mais la nouvelle situation que vit le groupe chamboule toutes les prévisions.

Une chute libre suite au gel des opérations de transfert de la devise de Khalifa Bank, et depuis la fin novembre 2002 que l'empire Khalifa est menacée dans sa survie même, suite à la nomination d'un administrateur à la tête de Khalifa Bank le 02 mars 2003 par la commission bancaire du conseil de la monnaie et du crédit relèvent de la Banque d'Algérie, et cette décision prise, précise la banque d'Algérie, conformément aux dispositions de l'article 155 de la loi sur la monnaie et le crédit, qui stipule qu'une telle désignation intervient ce soit à la demande des dirigeants (de la banque concernée, ndbr) lorsqu'ils estiment ne plus être en mesure d'exercer normalement leurs fonctions, soit à l'initiative de la commission bancaire lorsque la gestion de l'entreprise ne peut plus être assurée, ou lorsque a été prise l'une des sanctions visées à l'article 156, 4e et 5e paragraphes, la suspension des transferts à l'étrangers en l'occurrence "Endiguer tout risque de détérioration de la situation financière" de même qu'il serait intéressant de noter que l'article 155, cite par la banque d'Algérie, stipule également que l'administration désignée " peut déclarer la cessation des paiements" autrement dit, la mise en faillite de la banque.

Tout comme le choix du moment pour la désignation d'un administrateur de cette banque alors que le problème dure depuis au moins, le 27 novembre 2002, thèse d'acharnement venue d'en haut.

La chute libre de la première compagnie aérienne privée en Afrique et dans le monde Arabe paraissant des lors inéluctable, le groupe Khalifa ne c'est jamais mieux porté, pourtant que durant ces deux dernières années, il prend même une dimension telle qu'il réussit d'impitoyables marchés européennes, Français notamment et contester à l'Etat l'exclusivité du contrôle de l'audiovisuel, Khalifa TV, et Khalifa news, deux chaînes de télévisions émettent respectivement à partir de Paris et de Londres.

Khalifa était menacé dans sa survie même, par cette réussite qui déranger les hommes de la politique, et les médias internationaux ont fait un scandale sur le petit homme qui est devenu un célèbre en peu de temps, voue le géant à l'asphyxie. Moyen de pression ? Tout laisse à le croire.

Khalifa ne sont évoquées qu'à l'aune écoulée du qui-tue-qui ? Par les grandes chaînes du secteur audiovisuel, la politique prend vite les dessus sur le moral, dans Khalifa ressemblent à bien des égards. Le porte parole du gouvernement

Madame Khalida Toumi s'exprime avec prudence le 16 mars 2003 sur l'affaire KHALIFA ainsi a refusé de commenter l'avenir des employés que regroupent les différentes filiales "nous attendons le verdict de la commission bancaire et celui de la justice aux quels nous y conformerons selon les lois de la République". Alors que cette même personne qui parlait de la loi, auparavant écrit deux lettres à l'homme d'affaire Abdelmoumen Khalifa le sollicitent pour aider la présidence à financer le concert d'Adel Imam l'acteur Egyptien, un véritable scandale Politico-Financier qui révèle l'hypocrisie du pouvoir qui fait mine de s'indigner aujourd'hui des "Transferts de devise douteux" du groupe Khalifa, le Président de la République lui même demandé en juillet dernier, par le biais de son porte parole Khalida Toumi que Khalika Bank l'aide à financer la pièce de théâtre que l'acteur Egyptien Adel Imam donnait pour le 40e anniversaire de l'indépendance, dans la prise en charge du cachet de l'artiste qui s'élève à 180. 000 Dollars. Dans une seconde lettre datée 25 juillet Madame Toumi remercie Khalifa et lui exprime sa "gratitude ", et voilà les devises de Khalifa Bank venaient de sauver la face aux autorités Algériennes. Les font-ils versés à la demande de TOUMI ainsi que nombreux autres, font-ils partie des transferts douteux" qui font bien l'objet d'enquête de l'IGF ?.....

L'affaire Khalifa - 2/2

24 H plus tard une autre lumière sur une autre affaire, en première page des journaux le 19 mars 2003 ;Le groupe khalifa a été sollicité par les services du ministre de la communication et de la culture pour prendre en charge financièrement les travaux de rénovation de l'éclairage du Sanctuaire du Martyr, la facture qui s'élevant à plus de 8 Millard de centimes a été supportée intégralement et de surcroît gracieusement par le groupe Khalifa qui a permis de sauver la face aux autorités Algériennes vue que l'image de marque de l'Algérie était liée à la bonne tenue de cette événement.

OH ! Oui l'homme d'affaire n'a jamais hésité à répondre et favorablement aux sollicitations de Khalida Toumi soit au sujet de l'acteur Egyptien, ou dans le financement d'éclairage du monument, par ailleurs, dans la contribution du même groupe au financement de plusieurs opérations, pour le compte de l'Etat Algérienne, cette affaire n'est en fait que la partie visible de l'ICE BREG, elle vient de s'ajouter aux autres, relatives à des aides financières et matérielles dont ont profité de nombreux ministres dans des missions au service de l'Etat ;à des aides directes ou indirectes aux responsables.....

Une chose est vraie c'est que Khalifa cache une histoire avec l'homme d'affaires qui fut un jour le meilleur et un autre à battre, une simple vérité mais effrayante, et nul ne sait vraiment le destin du groupe Khalika sauf des rumeurs qui serculent gauche et droite sur un investisseur Français qui est le sauveur de la compagnie, un accord avec la banque un marché avec l'ex PDG, mais jamais personne n'a su la vraie histoire du groupe sauf une chose c'est que les entreprises Khalifa ont prouvé leur efficacité, et Abdelmoumen est un jeune investisseur qui a préféré son pays, alors qu'il aurait pu s'installer n'importe où ailleurs, et c'est la première expérience d'investissement en Algérie qu'on veut démolir, dans le cadre d'une guerre de clans.

Conclusion : grave situation, conséquence socio-économique désastreuses en cas d'effondrement, que devient l'avenir des employés de KHALIFA menacés par l'écroulement du groupe et c'est pour cela que les autorités doivent réagir et vite pour son maintien.

A suivre...